

CONSEIL MUNICIPAL DU 28/06/2019

Présents : Sylvie Besse, Elisabeth Coutou, Philippe Delabre, Paul Doumerc, Jean-Luc Kretz, Jean-Jacques Lacombe, Paul Lefranc, Axel Letellier, Benjamin Remond.

Absents : Jacky Damo, Amélie Dugué (pouvoir à E Coutou), Antoine Jadelot (pouvoir à B Remond), Serge Maffre (pouvoir à A Letellier).

Secrétaire de séances : Elisabeth Coutou

Délibérations :

1- Subvention à l'association de sauvegarde des églises :

500€ seront versés comme subvention annuelle à l'association de sauvegarde des églises. Voté à l'unanimité.

2- Abandon de concessions au cimetière de Ste Catherine :

La commune après affichage réglementaire va reprendre les concessions abandonnées numéro : 11, 8 et 5 en vue d'y installer le « jardin du souvenir » espace prévu pour répandre les cendres dans le cimetière. Voté à l'unanimité.

3- Composition du conseil communautaire :

La répartition des sièges au conseil communautaire doit être validée au titre de l'accord local en vue des prochaines élections municipales de 2020 : il est demandé au conseil de délibérer sur la nouvelle composition du conseil communautaire, au titre de l'accord local. Voté à l'unanimité.

30 sièges sont donc pourvus.

4-Tarification pour l'enlèvement des encombrants :

Un nouveau service sera proposé par la mairie : l'enlèvement des encombrants pour les habitants étant dans l'incapacité de venir les apporter à la déchèterie. Le tarif de ce service sera de 30€ pour un voyage avec un maximum de 5 objets à enlever. Voté à l'unanimité

5- Demande de subvention pour l'aménagement intérieur de la salle des fêtes :

Philippe Delabre présente une étude chiffrée établie par Mr Morand architecte du chantier de rénovation de la salle des fêtes pour son aménagement intérieur.

Cette étude comprend : un sas à l'entrée, un local rangement à la place de l'estrade, un nouveau carrelage, l'aménagement de la cuisine, une scène mobile, des tables et chaises et du matériel son et lumière.

Le chiffrage s'élève à 101000 € HT

La délibération porte sur l'autorisation de demander des subventions pour ces travaux : voté à l'unanimité moins deux abstentions (E Coutou et A Dugué)

Les travaux seront donc à réexaminer en fonction de ce qui est effectivement subventionnable et ne seront inscrits qu'au budget 2020.

Travaux de la salle des fêtes : le chantier est actuellement arrêté en attendant un réapprovisionnement en bardage mais les travaux devraient être finis vers le 20 juillet. Ainsi la salle des fêtes sera de nouveau utilisable.

6- Eligibilité au Wifi 4

Une subvention européenne est proposée à la commune pour équiper le bourg d'un « hot spot » wifi

Paul Doumerc présente au conseil cette possibilité d'installation par une entreprise privée pour un cout de 15000€ entièrement pris en charge par la subvention d'une borne wifi pouvant alimenter jusqu'à 10 relais.

Le conseil, à l'heure des smartphones et de la 4G ne voit pas l'utilité d'une telle installation et ne souhaite pas rajouter dans le bourg un nouveau nuage d'onde sans l'aval des habitants.

La délibération est donc rejetée.

7- Délibération modificative sur la toiture de l'école de Roussergues :

La commune demande un avenant de 2400 € TTC sur la restauration de la toiture pour améliorer l'isolation grâce à des panneaux de laine de bois qui n'étaient pas prévus au devis initial.

Voté à l'unanimité.

Informations diverses :

-Mise en vente du centre de Fontbonne :

Mr le maire demande mandat au conseil, si celui-ci porte un intérêt au centre, pour envisager avec le conseil départemental la reprise de Fontbonne par une collectivité territoriale.

-Panneaux d'information :

Les panneaux livrés par Mr Puype sont à installer.

-Réunion publique sur le maillage de l'eau :

Une réunion publique d'information sur les travaux de maillage Penne/Vaour engagés par la régie municipale, animée par Elisabeth Coutou et Jean-Jacques Lacombe se tiendra vers le 15 septembre.

-Réunion de concertation sur le dispositif Grands Sites Occitanie :

Une première réunion de concertation aura lieu courant septembre, animée par Jean-Jacques Lacombe : celle-ci permettra de préciser les contours et les possibilités du dispositif Grands Sites Occitanie et de définir les orientations que désirent lui donner les Pennols.

D'autres réunions de travail ouvertes suivront donc.

-Mr le maire informe le conseil que des réunions avec les préfetures du Tarn et Garonne et du Tarn vont avoir lieu en vue d'établir un classement de protection environnementale de la vallée de l'Aveyron.

-Fournil de Penne :

Le propriétaire et la mairie préparent la vente.

Il convient donc d'établir une convention d'usage à soumettre à un avocat.

- Une nouvelle infirmière s'installe à Penne.

-Les fêtes de Penne sont rebaptisées « les estivales de Penne ». Le groupe invité sera « Sangria gratuite »
Un mâât d'éclairage sera loué par la mairie pour mieux sécuriser les parkings.

Question du public encore venu nombreux ce mois-ci (plus d'une vingtaine de personnes)

L'école de musique du Roc d'Anglars remercie la municipalité pour la subvention octroyée.

Suit des questions sur Grand Site Occitanie : la convention a-t-elle déjà été signée ? Quand ?

Oui la délibération a été prise en mai 2018 (11 voix pour et une abstention).

Quant aux autres questions elles seront examinées lors de la réunion de concertation.

La séance est levée à 20h50

